

COMpte RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2024

PRESENTS :

ROUCHUT Josiane - BERGER Nicole - CAUCHY Louis - DEHAYS Claudine - PAUZAT Yves - GIRAUD Claudine - LEMARCHAND Frédéric - DUCHE NARBONNE Carole - DEMNET Julien - DAVID Déborah - LENOIR Magalie -

ABSENTS : **BARGET Paul** (pouvoir donné à Frédéric LEMARCHAND) - **GRANDJEAN Olivier** (pouvoir donné à Josiane ROUCHUT) - **LAVERNHE Patrice** (pouvoir donné à Nicole BERGER) - **MAGADOUX Sylvain** (pouvoir donné à Carole DUCHE-NARBONNE)

Séance ouverte à 20 H 30

Secrétaire de séance : Claudine GIRAUD

Lecture du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2024 : Adoption à l'unanimité.

La séance est enregistrée en audio.

AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG : CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE

Madame la Maire rappelle au conseil municipal qu'une consultation a été lancée selon la procédure adaptée ouverte pour choisir le bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du centre-bourg.

L'avis d'Appel Public à la Concurrence a été envoyé à la publication le 24 mai 2024.

La date limite des offres était fixée au 17 juin 2024 à 12H.

4 plis ont été enregistrés dans les délais et aucun hors délai.

Les plis ont été ouverts et enregistrés le 18 juin 2024.

Une offre n'a pas été analysée car le candidat a apporté une modification sur l'Acte d'Engagement, qui est une pièce contractuelle du marché.

Les critères de jugement des offres étaient pondérés de la façon suivante :

- Valeur technique de l'offre jugée sur la base de la note méthodologique : 65%
- Prix des prestations jugé sur la base du montant général de l'offre : 35%

Suite à l'analyse des offres, 2 cabinets ont été auditionnés le lundi 15 juillet 2024.

Suite à cette audition, il a été laissé jusqu'au mardi 16 juillet 2024 à 18h aux candidats la possibilité de modifier leur offre financière, d'ajuster leur planning prévisionnel ainsi que de remettre un complément de note méthodologique en rapport avec les éléments évoqués lors de la discussion.

C'est le groupement Christophe LEHUGER de Malemort qui obtient la meilleure note globale pondérée (69,12/100) pour un coût total de 121 075,50 € HT.

⇒ Adoption à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Coffret prise place des Platanes : il va falloir acheter des adaptateurs pour permettre le branchement.

Passerelle wifi : une extension a été installée à l'étage de la mairie pour une meilleure connexion (bureau de l'animatrice du RPE et salle de réunion).

24 juillet après-midi : visite du Secrétaire Général de la Préfecture. Après une déambulation dans le bourg, il s'est entretenu avec les élus présents sur différents sujets.

7 août 2024 : après-midi « jeux et papotages ».

La séance est levée à 21h45.